

J.A.B.
8023 Zürich

Veuillez annoncer vos changements d'adresse



Allocations familiales et coopération avec l'Est : double oui

Le 28 octobre, les délégués du PEV Suisse, réunis à Wädenswil, ont recommandé d'accepter les lois sur les allocations familiales et sur la coopération avec l'Est.

■ de Niklaus Hari

Le PEV souhaite depuis longtemps un rehaussement et une harmonisation des allocations cantonales pour enfants. La nouvelle loi sur les allocations familiales répond enfin à ce désir. « Les prestations des familles doivent être reconnues », a exigé le conseiller national PEV Walter Donzé (Frutigen, BE). Un standard minimal pour toute la Suisse semble aujourd'hui naturel et le principe « un enfant, une allocation » apparaît donc comme une reconnaissance tardive d'égalité. Face à ces arguments, le conseiller national Filippo Leutenegger s'est retrouvé en difficulté pour convaincre l'assemblée. En effet, après une discussion nourrie, les délégués du PEV ont décidé (par 98 voix contre 9) de soutenir la loi sur les allocations familiales.

En ce qui concerne la loi sur la coopération avec l'Est, la situation de départ était semblable: au sein du PEV, la traditionnelle et nécessaire coopération avec l'Est ainsi que le montant de la somme al-

louée n'ont jamais été mis en cause. Selon les propos du conseiller national Heiner Studer (PEV, AG), investir dans les dix nouveaux Etats membres de l'UE ne peut être que dans l'intérêt de la Suisse, car une telle coopération ouvre à la Suisse les portes de nombreux marchés intéressants. Il a reconnu la nécessité que ce « milliard de la cohésion » soit compensé dans le budget fédéral, mais pas au détriment de l'aide au développement. Là encore, le PEV n'a pas suivi le conseiller national UDC Walter Wobmann (SO) et ses contre-arguments qui mettaient en doute les retombées économiques de cette aide. Les délégués du parti ont finalement approuvé la nouvelle loi par 99 voix contre 5.

Finalement, ce fut à Johannes Zollinger, candidat PEV au conseil d'Etat du canton de Zurich, de prendre la parole. Conseiller municipal et président de l'école de Wädenswil, il a mis en avant sa compétence et son expérience politique qui mérite notre entière confiance.

Niklaus Hari



Walter Donzé (PEV, BE) lors de son discours pour un Oui à la loi sur les allocations familiales.



L'Assemblée des délégués du PEV recommande le vote suivant:

- OUI** Loi fédérale sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est
- OUI** Loi fédérale sur les allocations familiales

Pour le meilleur et pour le pire

Est-ce que l'idée de déménager dans le canton de Valais vous a déjà traversé l'esprit ? Non ? Moi oui. Chaque fois que je vois qu'en Valais, nous recevons 100 francs d'allocations familiales de plus par enfant et par mois. J'admets volontiers



Silvia Hyka

que ces raisons pécuniaires pour justifier un déménagement semblent pour le moins bizarres. Néanmoins, pour bon nombre de familles, elles peuvent paraître valables. Les 160 francs d'allocations familiales que l'on touche actuellement dans le canton de Vaud, les 200 francs que verse le canton de Genève ou encore les 220 francs que perçoivent les Fribourgeois suffisent à peine à payer les couches-culottes des nos chères têtes blondes et sont bien loin de couvrir les dépenses essentielles, telles que vêtements, assurance maladie, alimentation etc. Qui plus est, ces sommes sont imposables !

Certes, on sait depuis longtemps qu'un enfant coûte cher et que les frais qu'il engendre sont insignifiants comparés au plaisir et au bonheur qu'il procure. Pourtant, la situation financière de bien des familles s'est dégradée ces dernières années, à tel point que la joie de voir la famille s'agrandir est trop souvent mise à mal par la pression financière et les soucis constants vers les fins de mois.

Avoir une famille, c'est aussi faire le vœu de s'engager pour le meilleur et pour le pire. Un principe qui devrait aussi s'appliquer à la société : elle se doit de soutenir les familles pour le meilleur (les enfants sont l'avenir de notre pays) et le pire (les coûts qu'ils engendrent avant de devenir 'rentables').

Silvia Hyka
Coordinatrice romande



Oui à des allocations familiales plus équitables

Le PEV Suisse a toujours été favorable à une harmonisation et à une hausse des allocations pour les enfants. C'est pourquoi il recommande d'accepter la nouvelle loi sur les allocations familiales.

■ de Walter Donzé,
conseiller national

Les plus importantes organisations économiques de notre pays se sont opposées avec succès à la loi sur les allocations familiales. De ce fait, le peuple suisse va devoir se prononcer, le 26 novembre prochain, sur la loi fédérale sur les allocations familiales. La présente loi a pour origine une initiative parlementaire déposée en 1991 par la conseillère nationale Angeline Frankhauser. En 2001, Travail.Suisse a lancé l'initiative populaire « Pour de plus justes allocations pour enfants », qui demandait 15 francs par enfant et par jour. Cette initiative a également été soutenue par le PEV. Cependant, pour ne pas compromettre le contre-projet indirect du Parlement, l'initiative a été abandonnée.

Qu'apporte la nouvelle loi ?

La nouvelle loi sur les allocations familiales permet d'harmoniser les allocations pour les enfants à l'échelle du pays et de fixer des standards minimums. Ainsi, les écarts

considérables entre les allocations dans les différents cantons pourront être réduits.

- Dorénavant, chaque enfant recevra une allocation entière. Jusqu'à présent, les salariés travaillant à temps partiel ne recevaient que des allocations partielles.
- Le montant minimum de l'allocation pour enfant s'élèvera à 200 francs par enfant et par mois et sera adapté à la hausse des prix. Chaque canton est libre de prévoir des allocations plus élevées.
- Le montant minimum de l'allocation de formation professionnelle sera de 250 francs.

L'Office fédéral des assurances sociales a récemment indiqué que l'entrée en vigueur de la nouvelle loi entraînerait, en 2009, un surcoût de 473 millions de francs. Cependant, ce surcoût sera compensé par le fait que, entre 2002 et 2006, le taux de cotisation des employeurs auprès des caisses cantonales de compensation familiale a baissé de 0,2 pour mille. Par rapport à 2002, aucun surcoût n'est donc à prévoir.

Nos enfants
méritent ce soutien!



Une rente pour enfant à la place des allocations ?

Cependant, si la décision n'appartenait qu'au PEV, la modification du système des allocations familiales irait encore plus loin : conformément à ses nouveaux points essentiels, le parti supprimerait purement et simplement les allocations familiales, les déductions pour enfant ainsi que tout paiement supplémentaire ; il les remplacerait par

une seule et unique rente pour enfant. Une telle rente serait financée non pas par les partenaires sociaux, mais par les contribuables, car le PEV estime que c'est l'ensemble de la population qui doit participer au bon fonctionnement de la société, et non pas seulement les salariés. Mais en attendant qu'un tel projet voie le jour, le PEV soutient le rehaussement et l'harmonisation des allocations familiales.

SUITE DE LA SERIE SUR LE PEV

Pourquoi un parti chrétien ?

■ Daniel Delisle
Co-président PEV Neuchâtel

Il semble utile, sinon nécessaire, de clarifier le concept de « parti chrétien », ou, dit autrement, de définir le lien entre les termes « chrétien » et « politique ».

Sans entrer dans la polémique qui a opposé le pape Benoît XVI au monde musulman, il est fort intéressant de constater que le pape a pour intention de redonner au monde occidental le sens de son « identité chrétienne », fort délavée au demeurant...

Une récente discussion au sein du groupe romand du PEV a fait émerger la notion de « valeur ». Nous parlons donc non pas de force politique, mais de valeurs humaines qu'il serait utile de développer en politique. Je reviendrai plus loin sur la différence entre force et valeur.

Loin de nous la pensée de donner des leçons de morale. Par contre, rendre évident le lien entre les prin-

cipes bibliques concernant la bonne tenue de l'existence et une politique prônant la solidarité et l'efficacité de ces mêmes principes dans la bonne tenue de notre société, est un défi qui nous intéresse au plus haut point.

Quelles sont les valeurs sûres ?

Un jour, un banquier, avec qui je parlais de valeurs boursières, a laissé échapper cette remarque : « Ce monde de la bourse est passionnant, mais tout y est extrêmement volatile ». Donc, ces fameuses valeurs, ces richesses accumulées par certains et refusées à d'autres, constituent un environnement qui brille par son caractère éphémère, parfois brutal, enthousiasmant comme un feu d'artifice dont il ne restera rien... Quelles sont, aujourd'hui, les valeurs sûres ?

Le PEV base sa politique sur des valeurs qui peuvent faire sourire, comme l'amour du prochain. Pourtant, personne ne peut dire honnê-

Les bases
chrétiennes:
un héritage
Suisse



tement qu'il n'en aurait pas besoin, un jour ou l'autre. Nous affirmons, d'autre part, qu'il serait bon de voir le fort soutenir le faible... Mais comment faire cela avec une politique souvent prisonnière de contingences financières interdisant presque un tel objectif ?

Un courage qui peut gagner

Encore une fois, nous ne voulons faire la leçon à personne. Par cont-

re, nous croyons que des améliorations sont possibles, sur la base de nos valeurs, base tirée de la Bible et des enseignements, y compris sociaux, de Jésus-Christ. Certains diront probablement, avec un soupçon d'ironie, que nous sommes optimistes...

Pour terminer ce billet, le mot force désigne quelque chose qui peut se perdre ; le mot valeur désigne un courage qui peut gagner...



Au centre des grandes manœuvres

Pour proposer aux électeurs des prochaines élections cantonales une alternative chrétienne au centre de l'échiquier politique vaudois, le PEV Vaud a décidé de s'allier avec le PDC et l'UDF. Pour le Grand Conseil, une liste commune sera proposée dans 5 districts. Dans la foulée, un apparentement de liste avec les mêmes partis a été décidé pour l'élection au Conseil national en 2007.

■ de Roland Oppliger,
Co-président PEV Vaud

L'année 2007 sera électorale dans le canton de Vaud. Souhaitant continuer son intégration dans le paysage politique cantonal, le PEV Vaud



Roland
Oppliger

a cherché des partenaires. La barre des 5% nécessaires (par liste!) pour participer à la distribution des sièges dans un district étant encore trop haute pour notre parti, le PEV Vaud a trouvé avec le PDC et l'UDF des alliés électoraux. Des listes communes seront présentées dans les arrondissements de Lausanne, de l'Ouest lausannois, du Gros-de-Vaud, du Jura-Nord Vaudois et de Nyon. Les suffrages obtenus par

chacun des partis lors des dernières élections nationales permettent ainsi d'espérer l'obtention de 5 sièges au législatif cantonal pour l'ensemble des trois partis. Nous sommes confiants qu'un de ceux-ci pourrait revenir au PEV, grâce au jeu des alliances. Notre coalition tentera également de présenter des personnalités connues dans la course au Conseil d'Etat.

Alliance chrétienne pour les élections fédérales

En ce qui concerne les élections fédérales, les choix des trois partis sont un peu différents, vu l'absence de la barre des 5%. Chaque parti présentera une liste en son propre nom. Des apparentements de listes permettront de bénéficier d'un effet de synergie au sein de notre coalition. Le but principal de l'alliance chrétienne pour les élections fédérales est de regagner le siège perdu de Jacques Neyrinck (PDC) lors des élections de 2003. En soutenant le PDC dans cette entreprise, le PEV Vaud entend prêter main forte à d'autres sections cantonales

du PEV dans leur entreprise d'alliance avec le PDC. Celles-ci pourraient être cruciales pour atteindre le but de 5 conseillers nationaux pour le PEV Suisse.

Les candidatures éventuelles pour le Conseil des Etats n'ont pas encore été finalisées.

Le rôle d'un catalyseur

Cette alliance des partis chrétiens vaudois est d'ores et déjà un succès puisqu'elle les fédère autour de thèmes tels que la famille, l'environnement, l'économie régionale, le respect de la vie et de la dignité humaine où un consensus de valeurs existe. Le PEV joue une fois de plus son rôle de catalyseur. Notre vision à moyen terme est de participer à la construction d'un centre politique avec des valeurs chrétiennes, dans un canton qui est actuellement immobilisé par une rivalité entre la gauche et la droite.

Le PEV Vaud est toujours intéressé à étoffer sa liste de candidats pour ces élections. N'hésitez pas à nous contacter si un tel engagement vous tente!

Une première pour le PEV

■ de Silvia Hyka,
Coordinatrice romande PEV Suisse

Le 15 septembre a eu lieu à Berne la première rencontre des comités cantonaux du PEV en Suisse romande. Les comités vaudois, neuchâtelois et bernois y étaient représentés, ainsi que celui du Jura Bernois. Genève, par le biais d'un membre, était également présent.

L'idée était de faire connaissance, mais aussi de discuter des sujets d'actualité qui concernent l'ensemble des personnes engagées en Suisse romande. Un bilan des douze premiers mois d'engagement de la coordinatrice romande a ainsi été tiré. Nous avons discuté des stratégies d'implantation du PEV en Suisse romande. Les élections nationales de 2007 ont été brièvement abordées, de même que l'évolution que devra suivre le bulletin d'information accents.

Je suis particulièrement satisfaite des bons contacts qui se sont noués entre les différentes sections, qui pourront ainsi renforcer leur collaboration. Le soutien des personnes expérimentées aux nouvelles sections (encadrement ou monitoring) en est un facteur, l'extension de la notoriété au-delà du propre fief en est un autre.

PEV FRIBOURG: JUBILE ET ELARGISSEMENT LINGUISTIQUE

En mouvement depuis 10 ans

■ Andreas Rüfenacht

De bon matin en ce début de l'automne, membres et amis du PEV fribourgeois se retrouvent à Romont, petite cité médiévale. Trônant sur sa colline, elle a déjà bravé bien des siècles, et, ayant vécu tant d'histoire, elle nous semble prête à affronter l'avenir. Un lieu si riche en symboles se prête à merveille pour fêter les 10 ans de vie du PEV en terre fribourgeoise; il nous aide à regarder ces 10 ans avec reconnaissance et le futur avec confiance. Dans ce sens, ce jubilé est aussi une halte bienvenue pour reprendre des forces avant d'entamer une nouvelle étape. C'est dans cette perspective que les participants à cette journée se rassemblent à 8 heures du matin à la gare de Romont autour de café et de croissants avant d'entreprendre leur marche.

Conduits par Piet Los, nous nous mettons en route sur le Chemin du Vitrail. Nous commençons notre

périple à l'Abbaye de la Fille-Dieu où nous participons à la prière du matin avec les soeurs.

Poursuivant notre route jusqu'à la chapelle d'un petit village où nous partageons un moment de méditation, nous nous souvenons que nos contradictions et tensions ne peuvent trouver leur apaisement qu'en Dieu.

Après une longue marche en forêt, nous parvenons à l'église de Mézières. La présidente du PEV fribourgeois, Susanne Rüfenacht, nous y parle de la reconnaissance et exprime la gratitude que nous éprouvons: envers Dieu et envers toutes les personnes qui, tout au long de cette décennie, avec leurs dons et leurs possibilités diverses, ont contribué à la bonne marche du PEV. Un bon nombre de ces personnes ont fait route avec nous, non seulement aujourd'hui, mais au cours de ces dix dernières années. Avec des membres fondateurs, des membres fidèles et actifs, des

membres du Comité, avec leurs conjoints, avec Susi et Martin Minder qui représentent le PEV bernois, Werner Rieder du PEV suisse, Michael Rüfenacht, ancien président du PEV fribourgeois, avec son petit enfant, ainsi que Rebecca et Dominik Stankowski, les organisateurs de notre campagne en vue des élections cantonales, tous ensemble, nous revivons le chemin parcouru.

La Toccata et Fugue en ré mineur de J. S. Bach interprétée par la présidente nous remplit de courage et d'élan, des forces indispensables

Le PEV Fribourg
avance vers de nouveaux horizons.





Katia Guignard

J'ai choisi le PEV !

Résolument engagée pour une politique basée sur le Christ : j'ai choisi le PEV !

■ de Katia Guignard

Laissez-moi d'abord me présenter : j'ai 32 ans, je suis mariée et mère de deux enfants en bas âge, et je travaille à mon compte en tant qu'ostéopathe. Intéressée depuis mon adolescence par le débat politique, je viens de rejoindre le PEV.

Ce qui m'a toujours interpellée ? Les injustices sociales, et la conscience que les plus petits d'entre nous peinent à faire respecter leurs droits.

Un grand MERCI pour votre soutien !

Nous avons pris la liberté de joindre un bulletin de versement en faveur de votre section régionale du PEV. Merci de continuer à soutenir l'extension du PEV en Suisse Romande et notre participation aux élections - vous contribuez ainsi à renforcer les valeurs de l'Evangile dans nos décisions politiques!

Etant de confession catholique, j'ai été tout naturellement attirée par le Parti démocrate-chrétien en raison de son accent sur l'éthique et de sa défense des valeurs familiales. Je connaissais l'Union Démocratique Fédérale, mais je jugeais ses positions en général trop à droite. J'ai donc adhéré au PDC dans le début des années 2000. J'en appréciais certains côtés : la section vaudoise avait une ligne centriste qui me plaisait, mais je me suis sentie de moins en moins à l'aise au sein du parti suisse.

J'en étais à ce stade de ma réflexion, quand j'ai entendu parler du PEV et découvert enfin un parti avec lequel je me sentais vraiment en phase : politique véritablement fondée sur des valeurs chrétiennes, orientation sociale, et attention pour l'humain. Au fil des années, je me suis rendu compte que c'est au sein du PEV que je me sentirais plus à ma place. J'ai franchi le pas cette année, avec le souhait d'œuvrer pour nos convictions communes, et d'être un témoin de Jésus-Christ dans la vie politique de notre pays.

N'abandonnez jamais votre rêve !

■ de Patrick Gsteiger, Président PEV Jura Bernois

Selon des études scientifiques, chacun rêve 4 à 5 fois par nuit, les rêves ayant une durée moyenne de 90 minutes. Par ailleurs, les jeunes rêvent plus que les personnes âgées.



Patrick Gsteiger

La Bible dit beaucoup de choses sur les rêves, aussi bien sur les songes (rêves que l'on fait dans son sommeil) que sur les rêves figuratifs, des rêves pour l'avenir (un mariage réussi, une jolie villa, une belle voiture, une carrière à succès ou un voyage autour du monde par exemple).

Des bénédictions divines

Il n'est pas mauvais de rêver, les rêves pouvant être d'une grande force. Il y a donc lieu d'être ouvert aux rêves que Dieu voudrait que nous fassions. « C'est dans une vision que je me révélerai à lui, ou dans un rêve que je lui parlerai » (Nombres 12.6). « Vos vieillards auront des songes et vos jeunes gens des visions » (Joël 2.28). Des bénédictions divines commencent souvent par un rêve. Dieu « plante » une idée

de la réalisation du rêve. Cependant, l'accomplissement du rêve peut prendre pas mal de temps. C'est pour cela qu'il nous faut non seulement du désir, de l'espoir, de la prière et de la foi, mais aussi et surtout la persévérance.

L'exemple de Joseph

Joseph fut un jeune homme avec un rêve, une vision qui allait déterminer toute sa vie. Il rêvait qu'il allait devenir un grand souverain devant qui tout le monde allait se courber. Cela n'a rien de particulier si l'on pense à Adolf Hitler ou à Saddam Hussein. Il aurait pu s'agir purement et simplement d'illusions de grandeur. Mais ce qui est différent entre le rêve de Joseph et les illusions de grandeur d'autres, c'est que le rêve de Joseph venait de Dieu Lui-même. Joseph va passer par de multiples épreuves avant que son rêve ne se réalise; il va souvent lui sembler que son rêve n'était qu'un mirage, mais il tient ferme. Quoi qu'il se passe, Joseph ne relâche pas. La conséquence est, au bout du compte, que son rêve se réalise!

N'abandonnons pas nos rêves!

Avons-nous un rêve, un songe, une vision de Dieu ? S'il vient de Dieu, il se réalisera certainement si, comme Joseph, nous restons fidèles. N'abandonnez alors jamais votre rêve; refusez de le perdre et même d'en diminuer sa portée; tenez-le vivant par la prière; ne vous laissez pas décourager si votre entourage ne le partage pas, ou

REDACTION

accents: bulletin d'information du Parti Evangélique Suisse (PEV)
3^{ème} année, numéro 4, novembre 2006
Paraît chaque trimestre. L'abonnement couvre une année et se renouvelle automatiquement s'il n'est pas résilié deux mois avant la date d'expiration. Prix conseillé: CHF 7.- /an.

Editeur:
Parti Evangélique Suisse PEV
CP 7334, 8023 Zürich
Tel. 044 272 71 00, Fax 044 272 14 37
info@evppev.ch / www.evppev.ch

Rédaction, gestion des adresses et des abonnements:
Silvia Hyka, Coordinatrice romande PEV
131, ch. l.-de-Montolieu, 1010 Lausanne
021 653 39 75, silvia.hyka@evppev.ch

Impression et distribution:
Jordi AG, Belp, www.jordibelp.ch

AGENDA

26 novembre 2006
Votations fédérales

2 décembre 2006, Berne
Jour stratégique pour les élections fédérales

13 janvier 2007, Yverdon
Assemblée des délégué(e)s du PEV Suisse

11 mars 2007
Votations fédérales

Même à travers les nuages, le soleil nous éclaire.



dans notre esprit, nous la considérons, alors ce rêve devient un désir, le désir devient un espoir, l'espoir provoque la prière, la prière provoque la foi et la foi ouvre le chemin

vous êtes critiqué; ne l'abandonnez pas, même si son accomplissement paraît impossible; ne nous contentons jamais de moins que ce que le Seigneur nous a montré.